



Christoph Neuhaus

Conseiller d'Etat, directeur des travaux publics :

Mesdames, Messieurs,

Chers représentants et représentantes des médias,
Nous sommes tous très heureux d'avoir de nouveau un peu plus de liberté de mouvement malgré le coronavirus, et je vous remercie de vous être donné la peine de venir aujourd'hui.

Pour rappel: en septembre 2019, l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC) a interrompu l'appel d'offres à l'attention d'entreprises totales (ET) concernant la réalisation du Campus Biel/Bienne. Les cinq offres reçues étaient jusqu'à 125 millions de francs supérieures au devis validé par le Grand Conseil.

L'interruption de la procédure a créé le trouble, et je le comprends très bien. Un nouveau coup dur dans l'histoire déjà difficile du campus. Au lieu de nous perdre en spéculations sur les raisons présumées de l'interruption, nous avons immédiatement mandaté une expertise auprès de la société bâloise Dietziker. Nous avons en effet besoin de faits, pas de suppositions. Ces faits sont désormais sur la table.

Nous souhaitons aujourd'hui vous présenter les résultats de cette expertise et vous informer de la suite de la procédure.

Programme	
1. Résultats, expertise	Bernhard Gysin, Dietziker Partner Baumgt. AG
2. Appréciation du Canton	Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat, directeur des travaux publics
3. Etapes ultérieures	Angelo Cioppi, architecte cantonal
4. Avis de la Haute école spécialisée bernoise	Herbert Binggeli, recteur
5. Avis de la Ville de Bienne	Erich Fehr, maire
6. Questions/réponses	

Concernant le programme d'aujourd'hui:

Tout d'abord, M. Bernhard Gysin, de la société Dietziker, va vous présenter les résultats. Encore une précision: les experts externes n'ont pas été chargés de rechercher des coupables, mais uniquement de déterminer ce qui a conduit à l'interruption de l'appel d'offres.

Ensuite, je commenterai les résultats du point de vue du Canton et vous donnerai mes conclusions.

Monsieur Angelo Cioppi, architecte cantonal, vous présentera la suite de la procédure.

Monsieur Herbert Binggeli, recteur de la BFH, et Monsieur Erich Fehr, maire de Bienne, vous feront ensuite part de leur estimation de la situation.

Enfin, nous aurons suffisamment de temps pour répondre à vos questions. Je passe maintenant la parole à Monsieur Gysin.



1. Résultats, expertise

Bernhard Gysin
Dietziker Partner Baumanagement S.A.

Bernhard Gysin
Dietziker Partner Baumanagement S.A. :

Expertise Campus Biel/Bienne

Sommaire

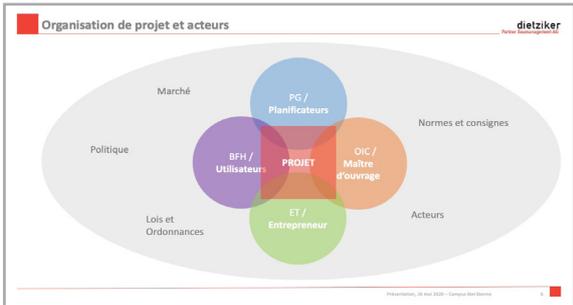
- Situation initiale et procédure
- Organisation de projet et acteurs
- Exigences envers le projet
- Évolution du projet et délais
- Procédures et bases
- Évolution des coûts et comparaison
- Appel d'offres et offres
- Actions alternatives
- Conclusion

Situation initiale et procédure

Procédure et structuration

- Tri de la documentation
- Entretiens avec les acteurs impliqués
- Suivi de l'évolution des coûts et de la communication
- Calcul du présent appel d'offres ET
- Mesures potentielles et actions alternatives

→ Évaluation des influences importantes sur le projet en termes de coûts



Organisation de projet et acteurs

Structures parallèles complexes et dépendances

- Office des immeubles et des constructions (OIC)
 - Responsable en qualité de maître d'ouvrage et mandant pour la direction et le pilotage
- Soutiens externes
 - Responsables en tant que controlling du projet et controlling spécialisé, soutien du maître d'ouvrage, vérification des coûts
- Haute école spécialisée bernoise (BFH)
 - Responsable en qualité d'utilisatrice et de mandante pour les standards et les types de locaux. Propres budgets
- Équipe de planification générale (PG)
 - Responsable globale pour les coûts, les délais et la qualité, la coordination et la conformité aux normes
- Entreprise totale (ET)
 - Responsable de la réalisation, vastes garanties exigées
- Cadre environnement, politique
 - Procédure publique, consignes, normes et charges

→ Renforcer propre responsabilité. Consignes et conduite claires. Voies courtes. Renforcer ressources internes OIC

Exigences envers le projet dietziker



Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne

Exigences envers le projet dietziker

Campus Biel/Bienne comme projet phare

- Architecture et urbanisme
 - Concours de projets pour une contribution élevée en termes d'architecture et d'exploitation et en tant que bâtiment public idéalement situé
- Exigences en termes d'utilisation et de technique du bâtiment
 - Exigences élevées. Diverses situations de laboratoires complexes et rapprochées. Flexibilité élevée. Réserves. Doublons en partie et fortes simultanéités. Planification avec remaniements parallèles
- Construction en bois (bernois)
 - Acquisition de «bois bernois» décidée tardivement en cours de procédure. Fait dans l'appel d'offres ET – Réaction imprévisible en termes de prix. Manque de références. Concept à partir du chemin forestier n'est pas un cas normal – Risque en termes de qualité, quantité et garantie de réception
- Durabilité
 - Projet exemplaire en termes de durabilité. Label Minergie-P-ECO. Certification selon Standard «Construction durable Suisse» (SNBS) de niveau «gold» obligatoire.

→ **Attentes traçables, mais très élevées dans la formulation et la combinaison**

Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne

Évolution du projet et délais dietziker

Plus vite, plus haut, plus loin...

- Détermination des besoins et exigences en termes de surfaces – hypothèses
- Crédit d'étude
- 2014: programme du concours. Août 2015: projet lauréat désigné à l'unanimité
- Avant-projet / Avant-projet + élaboré jusqu'en mars 2017 – Base pour le crédit de réalisation
- Permis de démolition 1^{er} étape / lancement des fouilles archéologiques / Charge du plan de quartier
- Juillet 2018: validation du projet de construction. Prestations préalables: excavation et installation des pieux. Mise à disposition du bois
- Appel d'offres ET en avril 2019. Décision d'adjudication prévue pour septembre 2019. Début prévu des travaux en octobre 2019.

→ **Complexité du projet de plus en plus grande. Les prestations préalables créent des consignes. Risques élevés quant à l'échéancier**

Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne

Procédures et bases dietziker

Exigences légales

- Concours de projets
 - Concours selon Règlement SIA 142 – Points forts: architecture et urbanisme
- Procédure d'adjudication publique
 - Appel d'offres ET – sécurité tardive en termes de coûts, mais élevée
- Normes et charges
 - Tenir compte des modifications sur une longue période de planification et de construction
- Procédures d'autorisations
 - Diverses procédures parallèles (sauvegarde des terrains, droit de superficie, PQ, demandes (échelonnées) de permis de construire, expropriation). Insécurité juridiques = poison

→ **Exploiter les marges de manœuvre procédurales. Éliminer les risques de procédures**

Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne

Évolution des coûts et comparaison dietziker
Public Management AG

La malédiction du premier chiffre (politique)

- Premier chiffre basé sur des chiffres comparables et surfaces
- Coûts standards de faisabilité, comparaison tendance basse
- Chiffres et consignes politiques
 - Consignes de réduction sans adaptation de commande
- Plausibilité et comparaisons
 - Comparabilité, Optimisations, Complexité du projet, Situation de marché, Modèle de réalisation.
- Devis pas identique à l'offre
 - Contrat d'ouvrage avec garanties étendues, Risques et peines conventionnelles.
- Le temps, c'est de l'argent
 - Les délais ont toujours une répercussion sur les coûts.

→ **Budget ouvert et communication congruente.**

Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne 17

Appel d'offres et offres dietziker
Public Management AG

... c'est le dernier que mordent les chiens

- Procédure et conditions d'adjudication
 - Complexe, innovante, exigeante. Consignes et exigences détaillées. Projet phare public. Critère d'adjudication prix pondération 70% déterminant. Vastes prises en charge de garanties. Clause d'intégralité. Fonctionnalité complète.
- Dates et délais
 - Aucune place pour des variantes d'entreprise. Adjudication jusqu'au début des travaux.
 - Permis de construire et procédures de recours en suspens.
- Qualité, matérialisation
 - Exigences très élevées. Bois départ forêt. Consignes détaillées.
- Offres
 - Grandes étendues et différences. Postes à risques. Ordre de grandeur du projet. Situation de marché.

→ **Répartition des risques calculables. Donner des chances. Partenariat.**

Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne 18

Seulement la dernière goutte... dietziker
Public Management AG



Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne 19

Actions alternatives dietziker
Public Management AG

Mesures et options

- Actions alternatives
 - Primauté des coûts – Réduction via optimisations – Adaptation
- Potentiels en matière de coûts du projet
 - Commande, planification, appel d'offres et contrat.
- Actions recommandées
 - Créer la sécurité juridique
 - Créer de la flexibilité et une marge de manœuvre
 - S'interroger et clarifier les consignes
 - Structures et procédures directes et simples

→ **Se focaliser sur les coûts. Trouver des potentiels. Exploiter les marges de manœuvre**

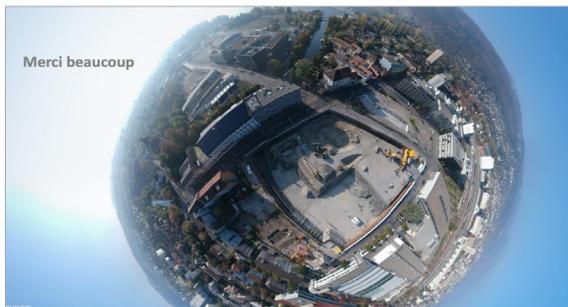


Präsentation, 26. Mai 2020 - Campus Biel/Bienne 20

Conclusion dietziker
Public Management

- Répartir honnêtement les risques et les chances – on se rencontre plusieurs fois durant le projet
- Utiliser du bois là où c'est judicieux – pas à n'importe quel prix
- Délais réalistes – Le temps économisé au début sur le papier, coûte parfois plus à la fin
- S'interroger sur les consignes – changer de cheval aide parfois, surtout sur de longs trajets
- Gestion transparente des réserves – prendre aussi au sérieux les petits signaux d'alarme
- Ressources OIC fortes pour le projet – le mandant est en fin de compte responsable
- Nommer les conséquences des consignes «politiques» – les organes spécialisés ont le savoir-faire
- Maintenir la culture de l'erreur élevée – si seul les feux jaunes s'allument, cela ne reflète pas absolument la réalité

Préambule, 26 mai 2020 - Campus Biel/Bienne



2. Appréciation du Canton

Christoph Neuhaus
Conseiller d'Etat, directeur des travaux publics

Christoph Neuhaus
Conseiller d'Etat, directeur des travaux publics :

Récapitulatif du Canton

 Exigences élevées posées au bâtiment	 Modifications du projet influençant les coûts
 Délais serrés	 Organisation de projet exigeante
 Situation juridique pendante	 Objectifs serrés en termes de coûts

Merci Monsieur Gysin pour vos explications. Cela a fait beaucoup d'informations en une fois. Si je tente d'en faire un résumé avec mes propres mots, je dirais ceci:

En raison d'exigences élevées, de plusieurs modifications du projet ayant engendré des coûts, de délais serrés, d'une organisation de projet exigeante, de questions juridiques en suspens et d'objectifs également serrés en termes de coûts, il en est résulté un appel d'offres très détaillé comportant de nombreuses charges. L'objectif en termes de coûts ne pouvait pas être atteint dans ces circonstances, et l'appel d'offres devait être interrompu. Voilà en ce qui concerne ma version la plus courte. Je vais passer brièvement en revue les différents aspects et en tirer mes conclusions.

Exigences élevées posées au bâtiment



Conclusions

- Réduire la complexité
- Vérifier l'équipement
- Abandon du standard Gold pour le label «Standard Construction durable Suisse» (SNBS)
- Du bois uniquement là où cela s'avère judicieux

Nous l'avons entendu: les exigences posées au bâtiment sont énormes.

Nous n'avons pas à faire ici à un simple cube, mais à un bâtiment complexe, attrayant sur le plan architectural et aux affectations multiples, encore plus que le couteau multifonction présenté sur l'image.

Sous un seul et même toit, nous trouvons des salles de séminaires et de cours, des laboratoires, des ateliers et même des bancs d'essai pour moteurs. Le bruyant à côté du calme. Les secousses d'un côté, une sensibilité élevée de l'autre. Cela nécessite une excellente isolation. En outre, les locaux doivent être extrêmement polyvalents. Une salle de séminaire doit pouvoir être transformée en bureaux et vice versa. Et le tout entièrement en bois, même la structure porteuse. A cela s'ajoutent encore les labels les plus divers, qui ne contribuent certainement pas non plus à réduire les coûts. Ma conclusion: Nous devons réduire la complexité du projet et examiner l'équipement du bâtiment. Par exemple concernant les labels: faut-il vraiment le standard Gold pour la Construction durable Suisse (SNBS)? Je suis clairement d'avis que non, car nous sommes déjà extrêmement bien positionnés avec le label Minergie-P Eco. Il s'agit de garder la bonne mesure.

Ou encore, faut-il réellement installer partout des prises CUC en grand nombre, alors que nous avons une couverture WiFi intégrale dans le bâtiment? Je sais qu'il s'agit d'un mini-exemple qui ne permettrait pas les grandes économies souhaitables, mais il y a certainement nombre d'exemples de ce genre. Tous en un, cela peut faire une jolie somme. Nous passons vraiment tout au crible, bois inclus: il serait peut-être possible d'envisager une structure porteuse en béton, moins onéreuse qu'une structure en bois.

Mais:

07.088
26 mai 2020

Exigences élevées posées au bâtiment

Conclusions

- Réduire la complexité
- Vérifier l'équipement
- Abandon du standard Gold pour le label «Standard Construction durable Suisse» (SNBS)
- Du bois uniquement là où cela s'avère judicieux

Il est évident que malgré tout ce que nous allons faire, nous garantirons la qualité de l'enseignement et de la recherche à la BFH ainsi que la concentration des sites. Cela n'est pas négociable!

07.088
26 mai 2020

Modifications de projet engendrant des coûts

Conclusions

- Examiner de façon critique toute exigence supplémentaire engendrant des coûts
- Plus de «mordant» dans le contrôle des coûts

Comme dans tout projet, de nouvelles exigences sont apparues au fil du temps. Au vu du coût total, de telles requêtes supplémentaires peuvent sembler négligeables, mais leur cumul ne l'est pas! Il fallait par exemple agrandir le parking souterrain, du fait que la solution prévue initialement n'entraînait plus en ligne de compte. Par ailleurs, avec la charge fixée d'acquérir du bois des forêts cantonales bernoises, on a touché à la liberté entrepreneuriale des entreprises totales soumissionnaires. Cela a aussi son prix.

Je sais que des modifications de projet sont normales, et il y en a toujours. Toutefois, il semble que tous les responsables n'ont pas pris la mesure des frais supplémentaires que cela représente, appliquant la devise «Tout ira bien, d'une façon ou d'une autre», mais comme nous le savons désormais, ce n'est justement pas «allé».

Ma conclusion: Lors de chaque nouveau souhait, les contrôleurs et responsables du projet auraient dû être un peu plus stricts, tirer le signal d'alarme et agir en conséquence, en d'autres termes, faire preuve de plus de «mordant».

Kanton Bern
Canton de Berne

07.036
26 mai 2020

23

Délais serrés



Conclusions

- Davantage de temps
- Délais plus réalistes

Venons-en aux délais.

Dès le début, l'échéancier est apparu extrêmement exigeant. Cela est compréhensible. La BFH est répartie sur plusieurs sites aujourd'hui. La recherche d'un compromis politique a pris du temps. Dans le but de donner enfin à l'école un visage qui lui permettrait de se démarquer de la concurrence nationale, les délais ont été fixés de façon trop serrée. Nous avons tous fait pression. C'est ainsi que tous ont fait de leur mieux, ont voulu respecter les délais et n'ont pas fait attention aux signaux d'alarme. Sous cette pression du temps, un appel d'offres très détaillé a été lancé, dans l'idée de pouvoir débiter les travaux dès l'adjudication réalisée. Il a été omis toutefois ici que des entreprises ont besoin de marges de manœuvre pour pouvoir soumettre des offres optimales.

Pour moi, il est clair qu'en plus de «mordant», il faut aussi «davantage de temps» pour mener à bien des projets d'une telle dimension. Ils ne peuvent pas être réalisés à la va-vite. Des délais serrés combinés avec des ressources limitées m'amènent au prochain sujet, à savoir l'organisation de projet.

Kanton Bern
Canton de Berne

07.036
26 mai 2020

24

Organisation de projet exigeante



Conclusions

- Ressources accrues pour l'OIC
- Ressources accrues pour les directions de projets
- Compétences nécessaires au bon endroit

Comme cela est usuel pour de grands projets, l'OIC, notre office des constructions, collabore toujours avec des spécialistes externes, dont des experts en planification générale, en planification de coûts ou encore en controlling de projet. Cela exige beaucoup de coordination. Pour pouvoir gérer tout cela, la direction du projet était sous-dotée en personnel, comme l'expertise le souligne avec raison. De plus, les responsabilités n'étaient pas définies assez précisément, et des spécialistes externes auraient pu jouer leur rôle bien plus activement.

Ma conclusion: L'OIC n'est pas assez doté en ressources humaines pour accomplir les tâches à venir. Aujourd'hui, le tableau des emplois de l'OIC fait état d'une soixantaine de personnes pour encadrer un volume d'investissements annuel de quelque 150 millions de francs. En comparaison avec d'autres offices de construction cantonaux, c'est la limite inférieure. Des ressources supplémentaires sont indispensables pour maîtriser tous les grands projets à venir. J'ai déjà initié



Suite

des clarifications à ce sujet. Nous examinons les ressources et les compétences de l'OIC. Nous passons au crible l'organisation structurelle et vérifions la possibilité de renforcer les directions de projets. Nous serons en mesure de vous présenter à la fin de l'année la nouvelle organisation de l'OIC. Une chose est toutefois déjà claire aujourd'hui: l'OIC doit disposer de ressources supplémentaires. C'est-à-dire en résumé, davantage de mordant, davantage de temps, mais aussi davantage de personnel.

Situation juridique en suspens

Conclusion

- Nouvel appel d'offres uniquement lorsque la situation juridique est claire

Je n'aborderai la situation juridique que très brièvement. A Bienne, elle n'est pas encore réglée. Je songe par exemple au permis de construire et à la procédure d'expropriation. Cela a eu pour conséquence que les entreprises totales ont dû tenir compte de certains risques dans leurs prix. Cela ne doit plus arriver à l'avenir. La situation juridique doit être clarifiée avant tout nouvel appel d'offres.

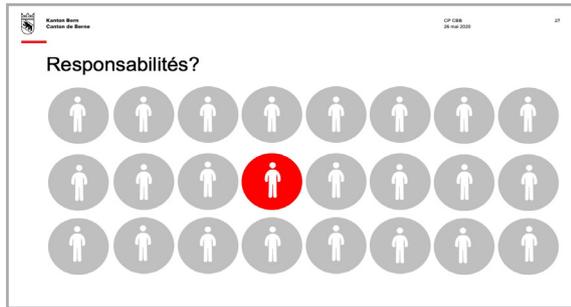
Objectifs serrés en termes de coûts

Conclusions

- Estimations des coûts scrupuleuses et réalistes
- Pas de chiffres de complaisance

J'en arrive au dernier point, à savoir les coûts. La situation est la suivante: depuis le début, les coûts étaient trop optimistes. Mes collaborateurs les ont calculés au moyen d'instruments éprouvés depuis des années et leur probabilité établie avec des processus d'évaluation connus. Du fait toutefois que pour le Campus biennois, si complexe, il n'y a pas encore réellement de possibilités de comparaison, les calculs ont été trop faibles. Plusieurs planificateurs de coûts externes, et même une «seconde opinion» ont confirmé les calculs. En bref, le coût des particularités du bâtiment n'ont pas été pris suffisamment en compte. Il y a bien eu ici et là une observation, mais au final, le signal du controlling était au vert, et tout le monde a poursuivi sur sa lancée.

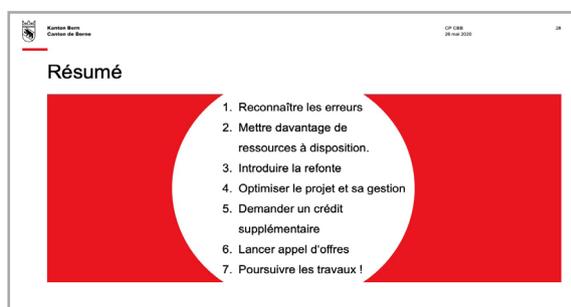
Qu'est que cela signifie pour moi? Pour moi, il est clair que tout calcul doit toujours être réalisé avec le soin le plus extrême et de façon fiable. Indépendamment du cas présent, et tout à fait par principe, je tiens à préciser que je préfère de loin des estimations de coûts réalistes que des chiffres artificiels de complaisance maintenus aussi bas que possible. Cela peut aussi être débattu ainsi au plan politique, et nous serons contraints de fixer des priorités.



Voilà, et nous en arrivons maintenant à la question que tout le monde se pose. Qui est responsable de cette situation?

Je vais vous décevoir: LE responsable sur lequel se dé-fouler n'existe pas, ce qui ne veut pas dire que tous les acteurs ont travaillé de façon irréprochable. Si c'était le cas, nous ne serions pas ici aujourd'hui. Nombre de personnes ont été impliquées dans le projet: planificateurs et contrôleurs spécialisés, planificateur général, contrôleurs de projet, responsable du projet global, responsables hiérarchiques, comité de projet global. Concernant les coûts, comme je l'ai déjà dit, nous avons plusieurs expertises externes et une «seconde opinion». Sous une énorme pression de temps, tous ont travaillé en leur âme et conscience et fait de leur mieux. Dans le cas présent, cela n'a malheureusement pas suffi. On a ainsi omis de s'interroger toujours et encore sur les risques, les interdépendances et les conséquences possibles, et les garder à l'œil. Même si nombre de personnes ont été impliquées, tous les fils se rejoignaient au sein de mon office.

On pourrait mettre ces personnes au pilori. Pourtant, cela ne serait ni correct ni équitable, ce serait tout simplement faux. Tous les acteurs, pas seulement à l'OIC, ont sous-estimé les risques en termes de coûts et de délais. Vouloir faire tomber des têtes, ou rechercher LE coupable, serait hors de propos. Je sais comment travaillent mes collaborateurs, et j'ai un grand respect pour leur travail. Mais je sais aussi désormais que les ressources de l'OIC sont insuffisantes, et c'est cela que je veux changer.



Mais qu'est-ce que tout cela veut dire maintenant? Je vais le résumer ainsi:

Premièrement: es erreurs dont été commises, et personne ne saurait le contester.

Deuxièmement: l'OIC doit disposer de davantage de ressources, et je vais m'y engager. Comparativement à d'autres offices des constructions cantonaux, nous avons un besoin de rattrapage.

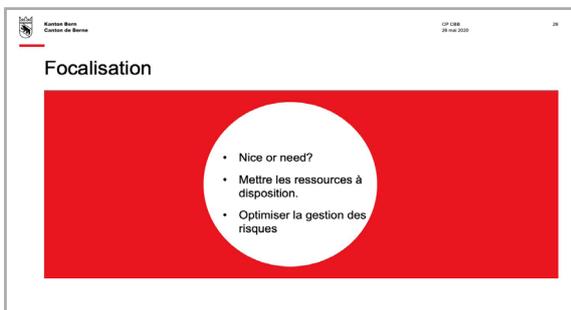
Troisièmement: nous allons remettre le projet sur les rails. Monsieur Cioppi va vous informer en détail sur sa refonte.



Quatrièmement: nous optimisons le projet et abaissons les coûts. Concernant la gestion des risques et délais, nous allons faire preuve d'une bonne dose d'optimisme. Cinquièmement: je pars du principe que nous allons devoir soumettre une demande de crédit supplémentaire au Grand Conseil. Je ne veux pas spéculer aujourd'hui sur ce montant. Il convient tout d'abord de procéder aux travaux d'optimisation.

Sixièmement: quand nous aurons concrétisé tout cela, nous procéderons à un nouvel appel d'offres.

Et septièmement: on continue !



Je conclurais comme suit:

Nous devons passer soigneusement au crible le projet du Campus Biel/Bienne et faire une distinction claire entre le «must-have» et le «nice to have», et ce, sans mettre en danger l'enseignement et la recherche ni la concentration de sites de la BFH.

Pour tous les grands projets, nous avons besoin de davantage de ressources.

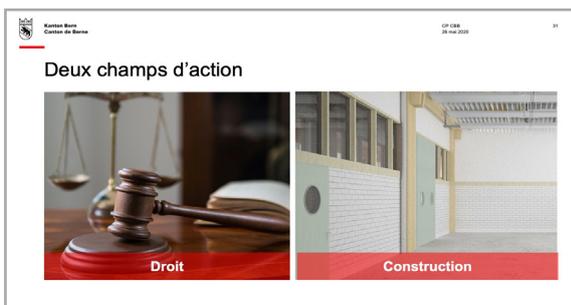
Nous devons aussi mieux gérer les risques en termes de temps et de coûts.

Maintenant, je me dois de passer la parole à Monsieur Cioppi, qui va vous présenter les étapes ultérieures.



Angelo Cioppi

Architecte cantonal :



Il y a deux champs d'action: le droit et la construction. Les deux sont interdépendants. Nous pouvons gérer le champ d'action construction, mais pas les aspects juridiques. Je vais y revenir en détail par la suite.

Kanton Bern
Canton de Berne

CF 028
26 mai 2020

12

Aspect juridique: clarté

- **Plan de quartier**
Tribunal fédéral → en suspens
- **Permis de démolition**
Tribunal fédéral → en suspens
- **Permis de construire**
Préfecture de Bienne → en suspens
- **Expropriation**
Tribunal administratif quant au droit d'expropriation → en suspens
- **Envoi en possession anticipé**
Tribunal fédéral → en suspens



Venons-en à l'aspect juridique.

Sur la présente diapositive, vous pouvez constater que tout est encore ouvert et en suspens: plan de quartier, permis de construire, permis de démolition, expropriation et ledit envoi en possession anticipé.

Je n'ai pas besoin de vous exposer plus en détail les raisons de cette situation, vous les connaissez.

Nous espérons que les questions juridiques en suspens vont être clarifiées rapidement. La question de l'expropriation est ici déterminante. Une expropriation se compose de deux parties, à savoir l'expropriation proprement dite et l'indemnisation. Lorsque l'expropriation en faveur du Campus Biel/Bienne aura été clarifiée, la construction pourra débuter avec ledit «envoi en possession anticipé», même si le litige concernant l'indemnisation devait perdurer pendant des années.

Si tout se passe bien, les questions juridiques seront clarifiées à la mi-2021. Dans le cas contraire, tout pourrait durer quelques années de plus.

Kanton Bern
Canton de Berne

CF 028
26 mai 2020

13

Aspect de la construction: refonte



- Direction du projet renforcée
- Domaines
 - Exploitation
 - Standard
 - Acquisition
- Achèvement des travaux mi-2021

Qu'allons nous faire alors jusqu'en 2021 ? J'en viens maintenant à l'aspect de la construction.

Nous allons profiter de cette année pour procéder à une refonte du projet. Pour disposer des ressources nécessaires à cet effet, nous avons renforcé l'équipe de projet existante. Celle-ci s'est déjà mise au travail, et a pour mandat d'examiner sans préjugé ni tabou toutes les possibilités d'optimisation possibles. Concrètement, cela concerne trois domaines: «exploitation», «standard» et «acquisition».

Concernant le premier domaine «exploitation» : ici, nous examinons des possibilités d'optimisation en termes de surfaces et d'exploitation. Nous regardons, par exemple, si la dimension du foyer pourrait être revue à la baisse ou non. Ou nous examinons aussi le nombre de cages d'escaliers, ou la pertinence de réduire la hauteur des locaux. Ou nous examinons aussi si un banc d'essai de moteurs doit vraiment être logé dans un bâtiment scolaire ou pas, ou bien être placé ailleurs

Concernant le domaine «standard», nous tenons compte aussi du standard de construction. Cela englobe, par exemple, des questions telles que la pertinence de re-

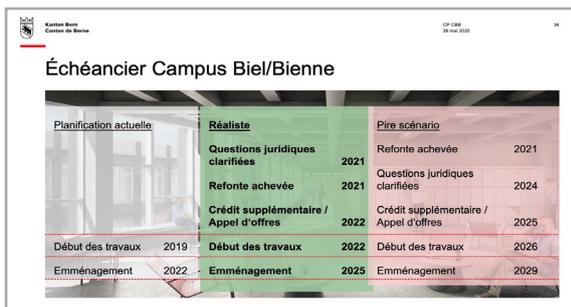
Suite

courir à du bois au lieu de béton, si on pouvait aussi utiliser des éléments préfabriqués et non des éléments de construction sur mesure ou encore si des poutres en bois coniques ne pourraient être remplacées par des poutres rectangulaires. Nous examinons aussi les labels non prescrits par la loi.

Mais attention, ce ne sont que quelques exemples. Nous examinons aussi toutes les recommandations faites dans le cadre de l'expertise et bien plus encore. De premiers ateliers de travail ont déjà eu lieu. Bien sûr, on ne saurait encore dire si tous ces points examinés seront mis en œuvre. Peut-être que leur examen conclura que ce n'est pas indiqué. Nous nous orienterons toujours à ce propos à la mission de la BFH en termes d'enseignement, mais aussi à la concentration des sites visée. Comme cela a déjà été souligné plusieurs fois, ces deux aspects doivent être garantis.

J'en viens au troisième domaine, à savoir «l'acquisition». Nous avons entendu précédemment que l'appel d'offres détaillé ne laissait aucune marge de manœuvre aux soumissionnaires. Au sein de l'équipe, nous visons désormais une acquisition qui laisse des libertés entrepreneuriales, ne fait pas courir des risques inutiles aux entreprises et peut être réalisé efficacement.

Tous ces travaux devraient durer jusqu'à l'été 2021.



Planification actuelle	Réaliste	Pire scénario
	Questions juridiques clarifiées 2021	Refonte achevée 2021
	Refonte achevée 2021	Questions juridiques clarifiées 2024
	Crédit supplémentaire / Appel d'offres 2022	Crédit supplémentaire / Appel d'offres 2025
Début des travaux 2019	Début des travaux 2022	Début des travaux 2026
Emménagement 2022	Emménagement 2025	Emménagement 2029

Qu'est-ce que cela signifie en termes de calendrier ?

De façon réaliste, on peut dire que nous serons prêts pour un nouvel appel d'offres à la mi-2021. Les questions juridiques auront alors été clarifiées. Nous saurons alors aussi où et combien d'économies nous pouvons réaliser et connaissons l'impact de ces mesures d'optimisation.

Comme l'a dit Monsieur le Conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, nous n'y arriverons probablement pas sans argent supplémentaire, ce qui signifie que nous devons déposer une demande de crédit supplémentaire. Cette démarche va prendre une année environ. Si l'octroi de ce crédit n'est pas controversé, nous pourrions débiter la construction en 2022 et l'emménagement dans le Campus Biel/Bienne pourra avoir lieu à l'automne 2025, soit un retard de trois ans par rapport à l'estimation initiale. Nous considérons cet échéancier comme réaliste et réalisable.

Suite

Il convient toutefois de prendre en compte le pire des cas. Celui-ci n'a rien à voir avec la refonte du projet proprement dit, mais avec les procédures juridiques. Concernant l'autorisation d'expropriation – Ville de Bienne ou Canton de Berne –, si le Tribunal administratif devait, contre toute attente, dénier le droit d'expropriation à la Ville de Bienne, il faudrait refaire toute la procédure depuis le début, avec le résultat, dans le pire des cas, de ne pouvoir emménager dans le campus qu'en 2029.

Je suis convaincu personnellement que les tribunaux vont rendre leur décision de telle sorte que le Campus Biel/Bienne pourra ouvrir ses portes en 2025 !

Répercussions sur le Campus de formation de Berthoud



Planification actuelle	Réaliste	Pire scénario
Déménagement BFH 2022	Déménagement BFH 2025	Déménagement BFH 2029
Début des travaux 2023	Début des travaux 2026	Début des travaux 2030
Emménagement 2026	Emménagement 2029	Emménagement 2033

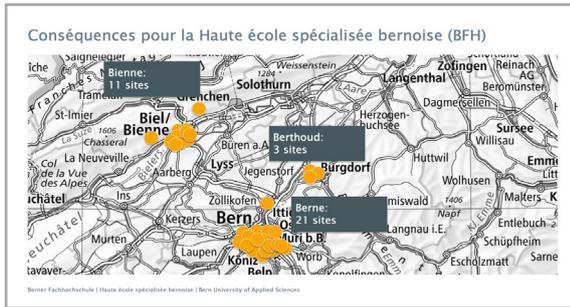


Que signifie le retard du projet biennois pour le Campus de formation de Berthoud, où doit être implantée la Haute école technique? Le gymnase doit être agrandi par la même occasion. Les deux institutions utiliseront alors des locaux communs tels que la cantine et les salles de gymnastique. Avec le retard du projet biennois, il est réaliste de dire que les disciplines de la BFH actuellement proposées à Berthoud aujourd'hui ne pourront déménager à Bienne qu'en 2025. Ainsi, les travaux pourraient débuter en 2026 et le nouveau campus serait prêt pour l'emménagement en 2029. Concrètement, cela signifie que la Haute école technique ne pourra ouvrir à Berthoud que dans neuf ans, voire plus tard encore dans le pire des cas. Je sais que le gymnase de Berthoud ne peut attendre aussi longtemps pour un agrandissement urgemment nécessaire. Nous allons donc vérifier s'il est possible de découpler les deux projets et donner la priorité à cette extension.

4. Avis de la BFH

Herbert Binggeli
Recteur de la Haute école spécialisée bernoise (BFH)

Herbert Binggeli
Recteur de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) :



Chers représentants et représentantes des médias,
Nous vous avons exposé les faits. Qu'est ce que cela signifie globalement pour la Haute école spécialisée bernoise (BFH) ?

Le Campus Biel/Bienne constitue une étape importante du développement stratégique de la BFH et pour le canton de Berne en tant que site de formation. Nous déplorons d'autant plus sincèrement le retard pris dans sa réalisation !

Le marché de la formation est très compétitif. Pour gagner de nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes ainsi que recruter des membres du corps enseignant qualifiés, il ne faut pas uniquement proposer une offre de formation de qualité, mais aussi disposer d'une infrastructure ultramoderne, jouir d'une bonne image et être implanté à un endroit central bien desservi.

Les autres hautes écoles spécialisées en Suisse ont déjà ouvert de nouveaux campus centralisés.

Nous regrettons que les nouveaux locaux du Campus Biel/Bienne ne seront disponibles que plus tard pour notre personnel et pour les étudiants et étudiantes.

Une part importante de l'attrait de ce campus est la combinaison sous un seul et même toit de filières d'études séparées les unes des autres jusqu'à maintenant. Des offres et des modules de formation dépassant le cadre d'une seule discipline sont de plus en plus importants.

En raison du retard, des impulsions importantes pour la collaboration interdisciplinaire et des synergies entre les départements AHB et TI ne pourront déployer leurs effets qu'à une date ultérieure.

Pour demeurer compétitifs à l'échelle nationale, nous devons nous unir pour faire avancer le projet de campus ! La BFH va désormais coopérer avec l'OIC pour déterminer les optimisations possibles en ayant toujours pour souci de mettre à disposition des locaux en nombre suffisant et avec la qualité requise pour l'enseignement et la recherche.

Nous adapterons aussi aux circonstances nos projets internes de concentration des sites et prioriser les séries de travaux qui peuvent être réalisés judicieusement dans la situation actuelle. C'est ainsi par exemple que

Suite

nous travaillons dans un projet d'exploitation des synergies entre les départements AHB et TI pour rendre les plans d'enseignement compatibles dans le but de développer des offres interdisciplinaires. Le but est de préparer ces deux départements à l'exploitation conjointe au sein du Campus Biel/Bienne et d'exploiter de façon optimale des synergies dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Du fait du retard pris, les délais d'emménagement du Campus Biel/Bienne et du Campus de Berne se rapprochent de plus en plus l'un de l'autre, de sorte que presque toute la BFH va déménager en peu de temps sur deux nouveaux sites. Cela exige beaucoup de force de la part de la BFH ainsi qu'un grand changement qu'il faut préparer avec soin.

Conséquences pour les étudiants et étudiantes



Berner Fachhochschule | Haute école spécialisée bernoise | Bern University of Applied Sciences

Que signifie le report pour les étudiants et étudiantes ? Nous avons de jeunes qui étudient à plein temps et d'autres à temps partiel et aussi plus ou moins longtemps. Ils souhaitent savoir avant leur immatriculation où ils vont étudier et où ils finiront leurs études. La situation actuelle est la suivante: ceux et celles qui débutent en 2020 leurs études dans les deux domaines «Architecture, bois et génie civil» ainsi que «Technique et informatique» achèveront leurs études là où ils les auront commencées.

Tous ces défis ont toutefois aussi un côté positif: pour demeurer compétitifs, nous nous engageons à fond et avec le «feu sacré» dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. C'est en fin de compte ce qui est déterminant pour une haute école. Nous offrons un enseignement et une recherche de haut niveau à la BFH !

Enseignement & recherche à un niveau élevé



Berner Fachhochschule | Haute école spécialisée bernoise | Bern University of Applied Sciences

En 2019, nous nous sommes engagés dans un millier de projets en partenariat et réalisé plus de 570 projets importants de recherche et de développement, soit plus que jamais ! Dans le cadre de ces projets, nos collaborateurs et collaboratrices ont développé en commun avec des entreprises ou des institutions publiques de nombreuses solutions et produits innovants pour la société. Durant le confinement dû à la crise du coronavirus, ladite «Corona-Science-App» a été créée, soit



Suite

une application destinée à venir en aide en commun à la population pour lutter contre la pandémie. Elle a été développée en un temps record par une équipe de la BFH !

Comme vous le voyez, nos collaborateurs et collaboratrices s'engagent à fond et avec succès dans des sujets importants pour la société. Pour la BFH, il est important de profiter le plus rapidement possible d'un campus attractif. Avec le Campus Biel/Bienne, nous pourrions encore mieux exploiter des synergies en vue de la coopération interdisciplinaire et ainsi remporter encore davantage de succès dans la recherche appliquée et l'enseignement axé sur la pratique.



5. Avis de la Ville de Bienne

Erich Fehr
Maire

Erich Fehr

Maire de la ville de Bienne :

Le Campus Biel/Bienne (CBB) constitue un projet central pour le renforcement et le développement du pôle économique Bienne-Seeland-Jura bernois et donc aussi pour l'ensemble du canton de Berne. La possibilité d'y relier la haute école spécialisée, c'est-à-dire l'enseignement et la recherche, le Parc suisse d'innovation et la pratique constitue une chance unique de sauvegarder à long terme et avec des spécialistes appropriés - seule matière première de notre pays - la compétitivité de la Suisse en tant que site de production. Ces défis ne seront pas moindres, au contraire, lorsque la crise du coronavirus sera passée. Ce n'est que grâce à des spécialistes hautement compétents que l'industrie suisse peut intégrer des innovations dans des produits et des processus, ce qui constitue la condition sine qua non pour affirmer la position de notre pays sur les marchés mondiaux. Je suis donc heureux qu'aujourd'hui, nous ayons (enfin) une perspective de réalisation du CBB, car nous l'attendons depuis longtemps.



Du point de vue de la Ville de Bienne, les retards pris dans la réalisation du CBB sont très regrettables sous trois aspects:

Le site économique et d'innovation ne peut pas déployer encore tout son potentiel pour une longue période, car en dehors de la pratique et du Parc suisse d'innovation (dont l'exploitation pilote se poursuit avec succès déjà depuis 2013 et mais dont le nouveau bâtiment sera disponible qu'au premier semestre 2021), il va nous manquer le troisième pilier pour encore longtemps, à savoir le Campus. La proximité du CBB et du Parc suisse d'innovation a toujours été reconnu comme l'un des atouts du site de Bienne, en particulier aussi au sein du Grand Conseil.

La Haute école spécialisée bernoise (BFH) va encore rester en compétition longtemps avec d'autres hautes écoles spécialisées suisses, mais aussi avec des instituts étrangers, et ce, avec le désavantage de ne pas offrir un «feeling de campus». Cela est justement regrettable, voire même un handicap, eu égard à l'importance soulignée en introduction des spécialistes en compétition internationale. Je suis convaincu que malgré les expériences acquises avec le «télétravail» et le «télé-enseignement» durant la présente période du coronavirus, l'enseignement présentiel, et surtout l'interaction humaine, seront très bientôt au centre de la formation supérieure. Pour cela, un campus est un facteur de succès fondamental, car il offre justement un cadre environnant source d'inspiration dans le domaine des hautes écoles spécialisées par son orientation axée sur la pratique.

En ma qualité de maire de Bienne, je suis naturellement aussi très fâché que nous devions avoir à cet endroit excellent et dynamique une fouille horrible durant au moins trois ans. Cet état dévalorise le cadre environnant et l'accès au lac, ce qui est loin d'être réjouissant. La liaison urbanistique entre la ville et le lac va donc demeurer inachevée pour quelques années encore, ce qui est naturellement déplorable.

J'espère que l'on réussira à réaliser des affectations temporaires et passionnantes, afin d'atténuer quelque peu les inconvénients que je viens de citer. À la Ville de



Bienne, nous sommes déjà en contact avec de premiers intéressés potentiels et nous assumons ici un rôle d'intermédiaire. On doit aussi considérer que les deux années au maximum qui restent jusqu'au début des travaux constituent une période plutôt courte pour une affectation temporaire d'importance, ce qui restreint le type et la dimension des projets possibles. Mais il y a des idées, laissez-vous surprendre !

Je souhaite rappeler ici que le CBB constitue un projet-clé pour la Ville de Bienne, c'est-à-dire pour son développement urbain et économique. C'est la raison pour laquelle nous avons mis à disposition à des conditions de droit de superficie attractives une parcelle de terrain de première classe, pour ainsi dire une «pièce de filet». Je répète avec énergie que je suis content que nous ayant de nouveau une perspective, surtout en termes d'échéancier, mais je le dis aussi franchement: seul le début des travaux en 2022 et l'emménagement en 2025 constituent de véritables perspectives pour moi. Nous nous devons tout faire ensemble pour que ces délais puissent être respectés. J'ai entendu avec plaisir que personne ne remet le CBB en question, car ce serait faux et dangereux.

